



**Syndicat
National du
Personnel
Navigant
Commercial**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE SNPNC-FO DEPOSE UN PREAVIS DE GREVE DES HÔTESSES ET STEWARDS D'AIGLE AZUR FRANCE

Du 1^{er} août au 31 octobre 2017

La Section Aigle Azur France (AAF) du SNPNC a décidé d'organiser des mouvements de grève durant la période du 1^{er} août 2017 au 31 octobre 2017.

Cette décision intervient suite au constat amer de ces navigants qui subissent depuis trop longtemps une réelle et sérieuse dégradation de leurs conditions de travail.

Malgré l'action rigoureuse des représentants du personnel SNPNC-FO et leur persévérance pour développer un dialogue constructif, la Direction jusqu'à ce jour ne se montre pas à l'écoute et n'assume pas son rôle de partenaire social.

Nos principales revendications à l'origine de ce préavis :

- Fin du gel des rémunérations et mise en place d'une nouvelle grille de salaire
- Application d'une rémunération forfaitaire
- Augmentation de l'intéressement sur les ventes à bord
- Mise en place d'un régime d'emploi basé sur les règles protectrices du Code de l'Aviation Civile
- Création d'une prime d'ancienneté Compagnie
- Respect du droit en matière de maintien du salaire en cas d'arrêt maladie, accident de travail, inaptitude temporaire et maternité
- Mise en place d'une prime compensatrice en composition d'équipage réduit
- Equilibrage des plannings dans le respect du système de gestion du risque fatigue SGS-RF et donc de la sécurité des vols
- Arrêt immédiat du recours à l'emploi de PNC en intérim

Le bureau SNPNC-FO Aigle Azur France